Adresse du congrès de la CGT Finances Publiques à l'ensemble des agents de la DGFiP
Cher-e-s collègues,
Réunis en congrès du 18 au 22 mai 2015, les délégués des sections couvrant l'ensemble des directions de notre administration ont fait un constat unanime :

La DGFiP est aujourd'hui en danger de disparition !
Les politiques d'austérité menées dans toute l'Union Européenne ont le même objectif : enrichir les plus riches pour faire payer toujours davantage la crise aux salariés, privés d'emplois et retraités.
En France, le gouvernement, avec le Pacte de Responsabilité a déjà dilapidé 40 milliards de fonds publics en mettant à mal les services publics.
Cette semaine, le gouvernement accélère son offensive. Aux enseignants massivement mobilisés le 19 mai contre la réforme des collèges, il répond dès le lendemain par la publication des décrets d'application. Le même jour, à la sortie du conseil des ministres, le porte-parole du gouvernement annonce la mise en place de la retenue à la source, transférant ainsi au patronat la collecte de l'impôt, avec des milliers de suppressions d'emplois à la clé à la DGFiP.
Alors que les attaques se multiplient contre les services publics, des centaines de milliards d'euros échappent à l'impôt et grèvent les budgets. Alors que la DGFiP voit ses effectifs fondre, la fraude fiscale ne cesse d'augmenter !

Nous le savons tous à la DGFiP : de l'argent il y en a !
Il suffit juste d'avoir la volonté politique de le récupérer.
Et c'est bien tout le contraire que ce gouvernement est en train de faire aujourd'hui en s'attelant au démantèlement de la DGFiP. Il l'a d'abord fait en mettant en place la démarche stratégique, puis la revue des missions. Dans cette même logique, il souhaite aujourd'hui fermer de très nombreux sites et services de notre administration.

Pour la CGT Finances Publiques, c'est NON !
NON à la démarche stratégique ! NON à la revue des missions ! NON au démantèlement du réseau !
Aujourd'hui, le gouvernement ajoute à ce tableau la réforme territoriale. La création des super régions, des métropoles, de groupements de communes toujours plus importants aboutit au recul du rôle de l'Etat et à l'affaiblissement des politiques publiques.
Pour nous, agents de la DGFiP, il y a un risque encore plus rand de voir nos statuts particuliers et nos règles de gestion disparaître. Le 7 mai dernier, le gouvernement a publié le décret instituant une « charte de la déconcentration » qui permet aux préfets de régions « de déroger aux règles fixées par les décrets relatifs à l'organisation et aux missions des services déconcentrés de l'Etat ». Le préfet pourra déterminer l'implantation des services et aura des pouvoirs étendus en matière de budget et de gestion des personnels.
Comment ne pas faire le lien avec les projets de « maisons de l'Etat » et de « maisons de services au public » ? Comment ne pas faire le lien avec les discussions en cours au niveau fonction publique sur les PPCR (parcours professionnels, carrières et rémunérations) ? Le gouvernement veut instituer des corps interministériels, des statuts communs de corps, des cadres d'emplois trans-fonctions publiques et appliquer, en accompagnement des restructurations, la loi mobilité forcée.
Nous avons été nombreux à participer à la journée de grève et de manifestation interprofessionnelle du 9 avril. C'est la voie dans laquelle la CGT Finances Publiques entend poursuivre avec vous. Celle de la lutte résolue pour développer le rapport de force contre toutes les politiques qui voudront mettre à mal nos missions, nos statuts particuliers, nos rémunérations et nos droits et garanties.
Le 3ème congrès de la CGT Finances Publiques appelle tous les agents à préparer la nécessaire action collective dans l'unité la plus large pour faire échec à l'entreprise de démantèlement de la DGFiP. D'ores et déjà, elle se construira avec l'appel à l'action des retraité-es le 4 juin et la manifestation nationale de défense des services publics les 13 et 14 juin à Guéret.
Il vous appelle à vous réunir, à débattre et à décider des moyens d'action pour :
l'abandon de la démarche stratégique et de la revue des missions ;
le maintien du réseau de la DGFiP et l'arrêt des restructurations ;
le maintien de toutes nos missions au sein de la DGFiP ;
le comblement immédiat des vacances d'emplois ;
l'arrêt des suppressions d'emplois et la création des emplois nécessaires ;

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Courriel *

le maintien des statuts particuliers nationaux et le respect de nos droits et garanties ;
la revalorisation du point d'indice ;
l'abandon du RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel) ;
le maintien et le développement d'un service public de qualité et de proximité.

ENSEMBLE CONSTRUISONS L'AVENIR !

- -A
- +A
- Version imprimable
- version PDF

Leave this field blank